

Recyclage habilitation électrique du personnel électricien

B1 (V) - B2 (V) - BR- BC- B2V Essais.

Formation inter-entreprises

Objectifs :

Exécuter en sécurité des opérations ou des interventions sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect de la NF C18-510

Public : personnel électromécanicien ou électricien chargé d'exécuter des consignations pour lui-même et le personnel travaillant sous ses ordres, d'exécuter et/ou diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales en basse tension.

Pré-requis : posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation. Ou avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Méthodes pédagogiques mobilisées : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles. Des kits pédagogiques permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.

Animation : la formation est animée par un intervenant justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.

Suivi des acquis et validation : Attestation de savoirs : avis après formation en vue de la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage recommandée par la NF C 18-510 : 3 ans

Lieu de la formation : CP Formation – 8 avenue d'Aubière - 63800 Cournon d'Auvergne

Planning – durée - horaires :

Planning : 11 avril et 12 avril matin 2022

Durée : 1,5 jour (10,5 heures)

Horaires : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prix : 300,00 € non soumis à TVA / personne

→ Bon pour accord à nous retourner

Nom du participant :

Destinataire de la facture : OPCO Entreprise

Coordonnées :

Entreprise :

Nom - Prénom :

Fonction :

Date / cachet et signature

Contact CP Formation :

Pascal Chevrier - Téléphone : 07 69 75 62 43

Email : cp.formation63@gmail.com

Recyclage habilitation électrique du personnel électricien

Contenu de la formation

Thèmes communs

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures
Ouvrages ou installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
Zones d'environnement et leurs limites
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
Surveillance des opérations
Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
Equipement de protection collective : identifier, vérifier et utiliser
Equipement de protection individuelle : identifier, vérifier et utiliser
Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main,...) : risques et mise en œuvre
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Thèmes spécifiques B1 – B1V – B2 – B2V – B2V Essais, BE vérifications / mesurages

Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instruction, échange d'informations
Habilitation : symbole et limites
Mesure de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
Documents applicables lors des travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...
Equipements de travail utilisés : risque vérification, identification, utilisation
Instruction de sécurité pour essais (pour attribut « Essais »)

Thèmes spécifiques Chargé de consignation BC

Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation, ...
Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instruction, échange d'informations.
Etapas et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail, ...

Thèmes spécifiques Chargé d'intervention générale BR

Limite des habilitations BR
Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation, ...
Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instruction, échange d'informations.
Equipements de travail utilisés : risque vérification, identification, utilisation.
Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité.
Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
Etapas et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte